



COMPTE RENDU DE REUNION DU 13 AVRIL 2022

PRESENTS :

Mesdames MAZAGRAN Rosanna – GRODZKI Agnès – ALFANO Marie Joëlle –
LAMOURILLE Arlette – CORREAU Marie Thérèse – BROUTIN Françoise – INTURRISI
Virginie – MARCZEWSKI Christiane – VANANDREWELT Thérèse

Messieurs OUAZZI Omar – BELHADRI Youssef – VANANDREWELT Rémy – LASSON
Jean Marie- STALONNE Etienne

PROCURATIONS :

Monsieur PIERRACHE Joël à Madame MAZAGRAN Rosanna
Madame KOMIN Pascal à Madame GRODZKI Agnès
Madame FROMONT à Monsieur VANANDREWELT Rémy

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : Madame ALFANO Marie Joëlle

Question diverse : Néant

Demande d'approbation du compte rendu du C.C.A.S du 04 avril 2022.

Voté à l'unanimité

INSTALLATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR :

Monsieur Gilles PACCIOCO a intégré le Conseil Municipal le mardi 12 avril 2022.

La parité n'est donc plus respectée au sein du Conseil d'Administration entre les administrateurs élus par le Conseil Municipal et les administrateurs nommés par le Maire (selon l'article L123-6 du code de l'action sociale et des familles).

Pour respecter cette règle de parité, Madame Arlette LAMOURILLE a été nommée par arrêté du Maire en date du 13 avril 2022 (en remplacement de Monsieur PACCIOCO).

I/ FINANCES

1) Compte de gestion 2021 :

Considérant que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du Receveur Municipal pour l'année 2021.

Considérant que les résultats de l'exercice budgétaire retracés dans le compte de gestion du Receveur concordent avec ceux du CCAS retracés dans le compte administratif.

Madame la Vice-Présidente propose à l'assemblée d'approuver le compte de gestion du Receveur pour l'année 2020.

Voté à l'unanimité des voix

2) Compte administratif 2021 – CCAS

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REALISATION DE L'EXERCICE	SECT. FONCTION.	1 730 993.29	1 718 429.55	- 12 563.74
	SECT. INVEST.	62 161.62	59 148.58	- 3 013.04
				- 15 576.78
	Report sect. Fonct. (002)		+ 378 858.69	+ 378 858.69
	Report sect. Invest. (001)		+ 132 152.48	+ 132 152.48
				+ 511 011.17
TOTAL (réal. + reports)		1 793 154.91	2 288 589.30	+ 495 434.39

Voté à l'unanimité des voix

3) Affectation de résultat 2021

Après avoir approuvé le Compte administratif 2021 et le compte de gestion 2021, Madame la Présidente propose à l'assemblée d'affecter le résultat qui s'élève 495 434.39 €.

Il est proposé au Conseil d'administration

- d'inscrire l'excédent d'investissement reporté R(I) 001/01	+ 129 139.44 €
- d'affecté l'excédent de fonctionnement R (F) 002/01	+ 366 294.95 €

	+ 495 434.39 €

13 voix POUR – une voix CONTRE (Madame VANANDREWELT Thérèse)

4) Budget Primitif 2022

Madame la Vice-Présidente propose au Conseil d'administration d'arrêter le Budget Primitif 2022 à la somme de 2 622 769,39 € soit :

- en section de Fonctionnement : 2 288 814,95 €
- en section d'Investissement : 333 954,44 €

Conformément au tableau suivant :

	Section d'Investissement		Section de Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Crédits inscrits au BP 2022	333 957,44	204 815,00	2 288 814,95	1 922 520,00
Autofinancement prévisionnel		129 139,44		366 294,95
Total	333 954,44	333 954,44	2 288 814,95	2 288 814,95

Voté à l'unanimité des voix

II/ CENTRE SOCIAL

Arrivé de Rémy VANANDREWELT à 17 h 27.
Arrivé de Françoise BROUTIN à 17 h 29.

5) TARIFICATIONS :

Madame la Vice-Présidente informe l'assemblée des tarifs généraux prestations Petite Enfance, Enfance/Jeunesse, Actions collectives Familles et Séniors.

➤ **Tarification Pôle Petite Enfance**

➤ **Tarification RAM et LUDOTHEQUE :**

	LUDOTHEQUE	RAM
SORTIE		1€ par assistante Maternelle
ADHESION	5€/an/Famille de septembre à août	
PRET DE JEUX	2€ par jeu par semaine 6€ malle de 5 jeux pour les vacances scolaires	
MARDIVERSAIRE	25€ l'animation pour 10 enfants	

➤ **Tarification secteur Petite Enfance : LMA**

Le tarif horaire est obtenu en multipliant vos ressources mensuelles avant abattement (Prendre le revenu brut imposable (RBI) avant abattement sur votre dernier avis d'imposition (cumul des ressources brutes déclarées perçues par la famille (revenus d'activité, pensions, retraites, rentes autres revenus, déduction faites des pensions alimentaires versées) : **RBI** : 12 = **Ressources Mensuelles**) par le **taux d'effort** (tableau ci-dessous) Soit :

$$\text{Tarif Horaire} = \frac{(\text{Revenu Brut Imposable} \times \text{Taux d'effort})}{12}$$

○ **Ligne des taux d'effort :**

Nombre d'enfants	Du
	01/01/2022 au 31/12/2022
1 enfant	0,0619%
2 enfants	0,0516%
3 enfants	0,0413%
4 enfants	0,0310%
5 enfants	0,0310%
6 enfants	0,0310%
7 enfants	0,0310%
Plus de 8 enfants	0,0206%

➤ **Tarification 2022 pôle AFS :**

Dans le cadre des sorties collectives qui sont proposées aux adhérents du Centre Social, nous souhaitons appliquer une grille tarifaire adaptée à la nature de l'activité et aux compositions familiales, cela afin de faciliter l'accès aux loisirs et à la culture à tous. Ainsi le Centre social suggère la mise en place d'un tarif enfant et d'intégrer les personnes bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapée au tarif réduit actuellement réservé aux bénéficiaires du RSA.

Sans droit d'entrée – transport uniquement			
	Prix par pers. Adhérente	Tarif Bénéficiaires Minimas sociaux(RSA, AAH, ...)	Tarif extérieur
- 60km aller	5,00 €	3,00 €	10,00 €
+61km aller	7,00 €	5,00 €	15,00 €

Avec droits d'entrée				
Prix unitaire du Droit d'Entrée	Tarifs par pers. Adhérente	Tarif Bénéficiaires Minimas sociaux (RSA, AAH, ...) adhérent	Tarif enfant <12 ans adhérents	Tarif extérieur
DE < 4,99€	3,00 €	2,00 €	1,00 €	10,00 €
5 € < DE < 9,99€	4,00 €	3,00 €	2,00 €	15,00 €
10€<DE < 19,99€	8,00 €	6,00 €	5,00 €	20,00 €
20€<DE < 29,99€	15,00 €	10,00 €	8,00 €	30,00 €
30€<DE < 39,99€	20,00 €	15,00 €	10,00 €	40,00 €
40€<DE < 49,99€	25,00 €	18,00 €	15,00 €	45,00 €
50 € et +	La tarification à appliquer fera l'objet d'une délibération spécifique			
Gratuité* (avec transport)	<i>*Pour les établissements qui nécessitent l'acquittement d'un droit d'entrée mais pour lesquels une gratuité est appliquée pour les jeunes enfants, la participation financière de ces enfants sera celle des transports (cf. tableau ci-dessus Sans droit d'entrée – Transport uniquement).</i>			

- Atelier retouches : 3 € la demi-heure

➤ **Tarification des activités du pôle enfance et jeunesse**

a. Tarifs sorties ados

Prix unitaire des droits d'entrée	PECQUENCOURT	EXTERIEURS
Moins de 4.99 €	1 €	10 €
5€ < DE < 9.99 €	2 €	15 €
10€ < DE < 19.99 €	5 €	20 €
20€ < DE < 29.99 €	10€	30 €
30€ < DE < 39.99 €	15€	40 €
40€ < DE < 49.99 €	20€	45 €
50 € et +	Une délibération spécifique sera prise en CA	

A noter que les sorties ados pourront être réglées par l'achat de carte d'activités de 10 ou 20€.

b. Tarifs garderies

1/2h d'accueil garderie	1/2h de retard entamée
0.80 €	7.50 €

c. Tarifs accueils de loisirs sans hébergement

Tarifs accueils de loisirs (Applicables au 01/09/2020)		Tarif à la journée				Tarif à la semaine			
		Journée 8h30 – 17h00		Après-midi 13h30 – 17h00		Journée 8h30 – 17h00		Après-midi 13h30 – 17h00	
		PECQ	EXT	PECQ	EXT	PECQ	EXT	PECQ	EXT
Q1	De 0 à 369	2.00 €	7.00 €	0.87 €	2.92 €	10.00 €	35.00 €	4.35 €	14.60 €
Q2	De 370 à 499	3.80 €	8.80 €	1.57 €	3.62 €	19.00 €	44.00 €	7.85 €	18.10 €
Q3	De 500 à 700	4.20 €	9.20 €	1.75 €	3.80 €	21.00 €	46.00 €	8.75 €	19.00 €
Q4	De 701 à 1499	5.00 €	10.00€	2.03 €	4.08 €	25.00 €	50.00 €	10.15 €	20.40 €
Q5	1500 et +	7.00 €	12.00€	2.87 €	4.92 €	35.00 €	60.00 €	14.35 €	24.60 €

d. Tarifs mini-camps (séjours 5 jours et 4 nuits ou séjours passerelles)

		5jours/4nuits	
		PECQUENCOURT	EXTERIEURS
Q1	De 0 à 369	12.50 €	42.50 €
Q2	De 370 à 499	22.50 €	52.50 €
Q3	De 500 à 700	25.00 €	55.00 €
Q4	De 701 à 1499)	30.00 €	60.00 €
Q5	1500 et +	40.00 €	70.00 €

e. Tarifs séjours grangettes

	7 jours – 6 nuits	
	PECQUENCOURT	EXTERIEURS
Forfait	120.00 €	450.00 €

f. Tarifs autres séjours

	PECQUENCOURT	EXTERIEURS
Séjours département du nord	40.00 €	120.00 €
Séjours extérieurs département et interne Haut de France	100.00 €	300.00 €
Séjours extérieurs à la région et séjour à l'Etranger	140.00 €	420.00 €

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à accepter l'application des tarifs.

Voté à l'unanimité des voix

6) Achat d'ordinateurs portables pour les animations collectives :

Depuis septembre 2021 l'équipe du Centre Social compte parmi ses membres un conseiller numérique qui propose aux habitants des ateliers de prise en main des outils informatiques. Afin de pouvoir proposer des ateliers informatiques collectifs aux adhérents la structure souhaite s'équiper d'ordinateurs portables.

La dépense comprendrait : 6 ordinateurs portables, 6 tapis de souris, 6 sacoches de transport et 2 clés USB, pour un montant de 4355,91€ TTC. Afin de supporter cette dépense, le Centre Social souhaite déposer auprès de la CAF un dossier de demande d'investissement qui permettra de prendre en charge 60% du montant sollicité HT soit 2090.84€.

Madame la Vice-Présidente demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à accepter les dépenses liées à la mise en œuvre du projet.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

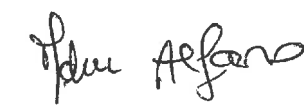
L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 17 h 36.

Madame Rosanna MAZAGRAN



Vice-Présidente

Madame Marie-Joël ALFANA



Secrétaire de séance

